

Réf: Dossier N° 117118

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPRESSION DU GENIE »

Siège social Bingerville, Bingerville, Bingerville Akandjé près de la cité Performer, Lot 118, Ilot 140, Lot 118, Ilot 140

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESSION DU GENIE »

Objet : Formation - Conférence - Conseil - Coaching - Marketing - Management - Développement - Développement personnel

Et pour la réalisation de l'objet social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de commerce

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, Bingerville Akandjé près de la cité Performer, Lot 118, Ilot 140, Lot 118, Ilot 140

Dirigeant(s) : M ZANNOU NOUDEHOUE NOU GERARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05439 du 20/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26897/GTCA/RC/2022 du 20/06/2022

